



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2013 N°36
2 juillet 2013

- Décisions du 21 juin 2013 portant délégation de signature	
* convention d'occupation temporaire	P 2
* ordre général	P 6
* ordonnateurs secondaires délégués	P 9
* ressources humaines	P 20
* représentation du pouvoir adjudicateur	P 29

DT Bassin de la Seine

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.
Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sécurité Défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n°60-1441 du 26 décembre 1960 modifié notamment par le décret n° 2012-1722 du 9 mai 2012 portant statut de Voies navigables de France,

Vu le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

Vu le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

Vu le décret du 16 février 2012 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté ministériel du 15 avril 2013 nommant M. Alain MONTEIL, directeur territorial Bassin de la Seine,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine),

Sur proposition du secrétaire général de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée, à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau, afin de prendre, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de la circonscription de la Direction Territoriale Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies Navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans ou portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée aux chefs d'arrondissements territoriaux nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de celles-ci est inférieure ou égale à 20 000 € (vingt-mille euros), et à l'exception des COT « Logement » - immeuble bâti.

M. Georges BORRAS
M. Jérôme WEYD
M. Yves BRYGO
M. Michel GOMMEAUX

Chef de l'Arrondissement des Boucles de la Seine
Chef de l'Arrondissement Seine-Amont
Chef de l'Arrondissement Picardie
Chef de l'Arrondissement Champagne

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement des chefs d'arrondissement, la délégation consentie à l'article 2 est exercée dans les mêmes conditions par leur adjoint respectif visé ci-dessous :

M. Claude STREITH
M. Fabrice DALY
M. Frédéric ARNOLD

Adjoint au chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine
Adjoint au chef de l'Arrondissement Picardie
Adjoint au chef de l'Arrondissement Seine-amont

Article 4 :

Délégation de signature est donnée aux chefs de subdivisions territoriales et à leurs adjoints nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est, en application des barèmes en vigueur, inférieure ou égale à 10 000 € (dix mille euros), et à l'exception des COT « Logement »— immeuble bâti.

ARRONDISSEMENT DES BOUCLES DE LA-SEINE

M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD	Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL Mme Marlène LEROY M. Sébastien PONS	Chef de la subdivision de Pontoise Adjointe au chef de la subdivision de Pontoise Responsable de l'unité domaniale
M. Rémi CORGET M. Marc LABROUSSE	Chef de la subdivision d'Amfreville Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville
M. Nicolas PICHON M. Jacques CASSARD	Chef de la subdivision de Nantes-Loire Adjoint au chef de la subdivision Nantes-Loire
M. Bertrand BILLET	Chef du pôle aménagement et domaine
Mme Marina LABEYLIE Mme Gaëlle GAMBLIN	Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau Adjointe au chef de l'Agence de développement de la voie d'eau

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Ronan ROUÉ M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN	Chef de la Subdivision de Joinville Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire
M. Rémi IMBERT	Chef de la Subdivision de Meaux (par intérim)
M. Frédéric GRENOT M. Thierry PICOT M. Frédéric SANNIE Mme Sandrine MICHOT	Chef de la Subdivision de Melun Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire Responsable de la gestion du domaine
M. Pascal FAVIER M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER	Chef de la Subdivision de Sens par intérim Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire
M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL	Chef de la Subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au subdivisionnaire
M. Rémy IMBERT M. Guy ANDRIOT	Chef de la Subdivision de Paris Adjoint au subdivisionnaire

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Brice MORICEAU M. Jean-Philippe GRANDIN	Chef de la Subdivision de Compiègne Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne
M. Jean-Michel PUJADAS Mme Sylvie DELBASSE	Chef de la subdivision de Péronne Adjoint au subdivisionnaire

M. Didier DEBRABANT
Mme Marie-Thérèse VERON

Chef de la Subdivision de Saint-Quentin
Adjointe au Chef de la subdivision de Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Corinne BIETH

Chef de la Subdivision de Châlons-en-Champagne

M. Michel CARDOT

Adjoint au subdivisionnaire

Mme Virginie HONNONS
M. Thierry GIVRY

Chef de la Subdivision de Château-Thierry
Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER
M. Vincent TRITON

Chef de la Subdivision de Rethel
Adjoint au subdivisionnaire

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

Article 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 2 à 4, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Alain MONTEIL, Directeur Territorial Bassin de la Seine. La décision portant sur cette désignation sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

Article 7 :

Cette délégation abroge et remplace à compter de sa publication officielle la précédente.

Article 8 :

Le secrétaire général de la Direction Territoriale Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 21 juin 2013

**Pour le Directeur Général de Voies
Navigables de France et par délégation,
Le Directeur Territorial Bassin de la Seine,**

Signé

Alain MONTEIL



**DECISION PORTANT
DELEGATION DE SIGNATURE
(Ordre général)**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n°60-1441 du 26 décembre 1960, modifié notamment par le décret n° 2012-1722 du 9 mai 2012 portant statut de Voies navigables de France,

Vu le décret 91-797 du 20 août 1991, modifié, relatif aux recettes de Voies navigables de France,

Vu le décret du 28 juin 2010 nommant Monsieur Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

Vu le décret du 16 février 2012 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté ministériel du 15 avril 2013 nommant M. Alain MONTEIL, directeur territorial Bassin de la Seine,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine),

Sur proposition du secrétaire général de la Direction territoriale Bassin de la Seine

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

– M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau

à l'effet de signer tous les actes ou documents administratifs dans les matières et limites suivantes :

a) toute convention de superposition d'affectations du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France,

b) tout acte relatif au contrôle de l'exploitation des ports fluviaux ayant fait l'objet d'une délégation de service public,

c) action en justice, en cas d'urgence,

d) tout mandat de représentation au personnel de Voies navigables de France, devant toute juridiction à l'exception de la Cour de Cassation et du Conseil d'Etat,

e) toute décision d'aide aux adaptations techniques de la cale et à la modernisation des entreprises du transport fluvial.

f) Tout acte, notification, décision ou mémoire de première instance relatif à la répression des atteintes à l'intégrité et à la conservation du domaine public confié à l'établissement, établi dans les conditions et selon les procédures prévues par le code de justice administrative, et représenter l'établissement en première instance.

Article 2 :

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celle de M. Patrice CHAMAILLARD, délégation est donnée à M. Éric VILBE, secrétaire général, à l'effet de signer les actes ou documents administratifs visés à l'article 1.a) à 1.e) de la présente décision.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Éric VILBE, délégation est donnée à Mme Florence DERUMIGNY, secrétaire générale adjointe, à l'effet de signer les actes ou documents administratifs visés à l'article 1.a) à 1.e) de la présente décision.

Article 3 :

Cette délégation abroge et remplace à compter de sa publication officielle la précédente.

Article 4 :

Le secrétaire général de la Direction Territoriale Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 21 juin 2013

**Pour le Directeur Général de Voies Navigables
de France et par délégation,
Le Directeur Territorial Bassin de la Seine,**

Signé

Alain MONTEIL



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
ET DÉSIGNATION D'ORDONNATEURS SECONDAIRES DÉLÉGUÉS**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n°60-1441 du 26 décembre 1960 modifié notamment par le décret n°2012-1722 du 9 mai 2012 portant statut de Voies navigables de France,

Vu le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

Vu le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

Vu le décret du 16 février 2012 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté ministériel du 15 avril 2013 nommant M. Alain MONTEIL, directeur territorial Bassin de la Seine,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 28 février 2013 portant modification de la délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine),

Sur proposition du secrétaire général de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1er :

Délégation est donnée à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau, à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 2 :

Délégation est donnée à :

- M. Éric VILBE Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,
Secrétaire général.
- Mme Florence DERUMIGNY Ingénieur des travaux publics de l'État,
Secrétaire générale adjointe.

à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 3 :

Délégation est donnée à :

- M. Claude DENET Chef du Service du Développement et des Affaires
Domaniales,

à l'effet de signer les pièces relatives aux dépenses en matière d'aides aux transports ainsi que les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes.

Article 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude DENET, la délégation de signature consentie à l'article 3, concernant les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes, est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Antoine VALLEE Chef du pôle gestion,
- Mme Christine LEBOUTTE Chef du bureau du domaine public fluvial.

Article 5 :

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe I, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 90 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 90 000 euros émis dans le cadre de marchés transversaux à bons de commande de plus de 90 000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 6 :

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe II, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 20 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 20 000 euros émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 7 :

Délégation est donnée aux personnes visées en annexe III, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 4 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 4 000 euros émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur.

Article 8 :

Délégation est donnée au chef d'agence désigné ci-après, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation de recettes de toutes natures :

- M. Sylvain DUQUENNE

Chef du centre de gestion du transport fluvial de
Saint-Quentin

Article 9 :

Délégation est donnée à :

- M. Jean-Marc RIGAUD Ingénieur des TPE, chef du Centre Régional de Collecte et d'Édition (CRCE),

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.

Article 10 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc RIGAUD, la délégation prévue à l'article 9 est dévolue dans les mêmes conditions à :Mme Laurence LABOUTE, Secrétaire administrative, adjointe au chef du CRCE.

Article 11 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux article 5 à 7, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Alain MONTEIL, Directeur Territorial Bassin de la Seine. La décision portant sur cette désignation sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

Article 12 :

Cette délégation abroge et remplace à compter de sa publication officielle la précédente délégation.

Article 13 :

Le secrétaire général de la Direction Territoriale Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 21 juin 2013

**Pour le Directeur Général de Voies Navigables de
France et par délégation,
Le Directeur Territorial Bassin de la Seine,**

Signé

Alain MONTEIL

ANNEXE I

DIRECTION

M. Rémy PIEDVACHE	Responsable de la mission « Qualité Sécurité Management »
-------------------	---

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Stanislas DE ROMEMONT	Chef du service gestion de la voie d'eau
--------------------------	--

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

M. Hugues LACOURT	Chef du service techniques de la voie d'eau
M. Eric VACHET	Adjoint au chef du Service Techniques de la voie d'eau

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET	Chef du service du développement et des affaires domaniales
-----------------	---

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

M. Georges BORRAS	Chef de l'arrondissement Boucles de la Seine
M. Claude STREITH	Adjoint au chef de l'arrondissement Boucles de la Seine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Jérôme WEYD	Chef de l'arrondissement Seine-Amont
M. Frédéric ARNOLD	Adjoint au chef de l'arrondissement Seine-Amont

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Yves BRYGO	Chef de l'arrondissement Picardie
M. Fabrice DALY	Adjoint au chef de l'arrondissement Picardie

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Michel GOMMEAUX	Chef de l'arrondissement Champagne
Mme Martine DELOZANNE	Responsable du bureau administratif

ANNEXE II

DIRECTION

Mme Corinne SPINER

Responsable de la communication

SECRETARIAT GENERAL

M. Eric ROLLAND

Chef du Pôle personnel

Mme Laurence MURZEAU

Chef du Bureau de la formation et des concours

M. Thierry LEBRETON

Chef du bureau des moyens généraux et du parc automobile

M. Frédéric LE PENNUISIC

Chef du bureau techniques réseaux et applications informatiques

M. Christophe VOISIN

Adjoint au chef du bureau techniques réseaux et applications informatiques

Mme Catherine GUIHAL-JACQUOT

Chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Sarah SANANES

Chef de la subdivision politique technique

M. Thierry VERDIER

Adjoint au chef de la subdivision bathymétrie et signalisation

M. Thierry BIAIS

Chef de la mission de la gestion du trafic et relation avec les usagers

M. Nicolas LE BAIL

Chargé de mission S.I.G et Environnement

M. Hervé BILOT

Chargé de mission exploitation des voies navigables

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

M. Éric SIMON

Chef du bureau administratif

Mme Émilie LEMAIRE

Chef de la subdivision études et grands travaux 1

M. Jean PLATEAU

Chef de la subdivision études et grands travaux 2

Mme Anaïs LUQUEDEY

Chef de la subdivision études et grands travaux 3

M. Guillaume MAILFERT

Chef de la subdivision études et grands travaux 4

Mme Delphine ROTH LISBERGER

Chargée de mission auprès du chef du service techniques de la voie d'eau

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Antoine VALLEE	Chef du pôle gestion
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau du domaine public fluvial
M. Bertrand NEVEUX	Chef du pôle développement

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Mme Nicole SCHWINTÉ	Chef du pôle administratif par intérim
M. Manuel MARTINEZ	Chef de la subdivision de Suresnes
M. Serge COYARD	Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL	Chef de la subdivision de Pontoise
Mme Marlène LEROY	Adjointe au chef de la subdivision de Pontoise
M. Rémi CORGET	Chef de la subdivision d'Amfreville
M. Marc LABROUSSE	Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville
M. PICHON Nicolas	Chef de la subdivision de Nantes-Loire
M. CASSARD Jacques	Adjoint au chef de la subdivision Nantes-Loire
M. Guillaume ANDRE	Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures
M. Olivier SIGAULT	Chef de la subdivision ingénierie et signalisation
M. Romain LAVIE	Adjoint au chef de la subdivision ingénierie et signalisation
Mme Marina LABEYLIE	Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau
Mme Gaëlle GAMBLIN	Adjointe au chef de l'agence de Développement des Boucles de la Seine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Ronan ROUÉ	Chef de la subdivision de Joinville
M. Olivier MONFORT	Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Gilles GUILLERMIN	Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Rémy IMBERT	Chef de la subdivision de Paris
M. Guy ANDRIOT	Adjoint au chef la subdivision de Paris
M. Frédéric GRENOT	Chef de la subdivision de Melun
M. Thierry PICOT	Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Frédéric SANNIE	Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Pascal FAVIER	Chef de la subdivision de Sens par intérim
M. Frédéric FAVEERS	Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Jean SERRIER	Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Pascal FAVIER	Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Patrick FENOLL	Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Rémi IMBERT
M. Alain BERLIERE

M. Denis SIBERIL

Mme Vanessa MINARD

M. Guillaume TOLLIS
M. Stéphane HUET

Chef de la subdivision de Meaux par intérim
Adjoint au chef de la subdivision de Meaux

Chef du bureau administratif

Chef de la subdivision politiques techniques

Chef du bureau études et travaux
Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe MOREL

M. Brice MORICEAU
M. Jean-Philippe GRANDIN

M. Jean-Michel PUJADAS
Mme Sylvie DELBASSE

M. Didier DEBRABANT
Mme Marie-Thérèse VERON

Mme Brigitte BOYER
M. Yannick LAISIS

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef du bureau administratif

Chef de la subdivision de Compiègne
Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

Chef de la subdivision de Péronne
Adjointe au chef de la subdivision de Péronne

Chef de la subdivision de Saint-Quentin
Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin

Chef du bureau études techniques
Adjoint au chef du bureau études techniques

Chef du bureau Programmation et Exploitation

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Corinne BIETH
M. Michel CARDOT

Mme Virginie HONNONS
M. Thierry GIVRY

M. Laurent HERMIER
M. Vincent TRITON

M. Éric ZUCCARI
M. François-Xavier PAYER

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne
Adjoint au chef de la subdivision de
Châlons-en- Champagne

Chef de la subdivision de Château-Thierry
Contrôleur de Mont-Saint-Père

Chef de la subdivision de Rethel
Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

Chef de la subdivision technique
Adjoint au chef de la subdivision technique

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

M. Paul BEGIN
M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND
Hydrographe de la vedette PICARDIE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Sylvain DUQUENNE

Responsable du centre de gestion du transport
fluvial à Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Pôle administratif

M. Slimane TLEMSANI

Responsable du magasin

Unité gestion technique des infrastructures :

M. Philippe GRU
M. Pascal TREHOUT

Adjoint automatisme
Responsable des pontons

Subdivision de Suresnes :

M. Laurent NIQUET
M. François DROIN

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages
Adjoint au responsable de l'unité exploitation des
ouvrages

Subdivision de Pontoise :

M. Laurent PRIGENT
M. Michel CARRIERE

Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages
Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages

Subdivision de Nantes Atlantique :

M. GONCALVES Johnny

Contrôleur en charge de l'exploitation

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

Mme Rachel BAUMGARTNER
M. Hervé WILMORT

Responsable secteur Seine
Responsable secteur Marne

Subdivision de Melun

M. Jean-Louis GUILHAS
M. Oswald DECLOMESNIL

Responsable secteur aval exploitation
Responsable maintenance secteur aval

Subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Richard MARCHAL
M. Dominique NOLIN

Responsable ateliers
Responsable secteur Circonscription Bray

Subdivision de Sens

M. Julien ARCHAMBAULT
M. Christian LAFOLLY

Chargé d'études, d'opérations et
surveillance de travaux
Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Wilfried REMUS

Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Franck CHARTIER
M. Hervé WILMORT

Responsable du secteur amont
Responsable du secteur aval par intérim

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER
M. Henri GIBOUT
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études
Responsable des ateliers
Responsable de la circonscription de Soissons

Subdivision de Péronne :

M. Laurent DUFOSSÉ
M. Philippe KUC

Contrôleur
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET

Responsable des ateliers

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

Subdivision de Rethel :

Mme Angélique GADOUIN
M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation
Responsable de la circonscription de Bourg et Comin

Subdivision de Château-Thierry :

M. Emmanuel CHOISY

M. Jean-Claude POULET
M. Eric LE GUENNEC

Adjoint du responsable de la circonscription de
Damery
Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay
Responsable du canton d'Epernay

Subdivision de Châlons-en-Champagne :

M. Mickaël DANA

M. Thierry RIVIER

M. Laurent DAMPEYROU

Responsable de la circonscription de Condé sur
Marne

Responsable du secteur de Châlons

Contrôleur

Subdivision Technique :

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire Antenne de Bourg et Comin



DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n°60-1441 du 26 décembre 1960 modifié notamment par le décret n° 2012-1722 du 9 mai 2012 portant statut de Voies navigables de France,

Vu le décret n°2000-815 du 25 août 2000 modifié relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature,

Vu le décret n°2002-259 du 22 février 2002 portant dérogation aux garanties minimales de durée du travail et de repos applicables à certaines catégories de personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement,

Vu le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

Vu le décret du 16 février 2012 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

Vu le décret n°2012-1491 du 27 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des personnels relevant du ministère des transports affectés à Voies navigables de France,

Vu le décret n°2013-122 du 6 février 2013 modifiant le décret n°65-382 du 21 mai 1965 modifié relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928,

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant la liste des actes délégués au directeur général de Voies navigables de France pour la gestion des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts affectés à l'établissement public Voies navigables de France,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat et du corps des dessinateurs (service de l'équipement) relevant du ministre chargé des transports affectés à Voies navigables de France,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des personnels relevant du ministre chargé des transports affectés à l'établissement public Voies navigables de France,

Vu l'arrêté ministériel du 15 avril 2013 nommant M. Alain MONTEIL, directeur territorial Bassin de la Seine,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 28 février 2013 portant modification de la délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine),

Vu la décision du 15 avril 2013 portant délégation de signature en matière de ressources humaines,

Sur proposition du secrétaire général de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint et directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau, à l'effet d'exercer toute autorité sur l'ensemble des personnels relevant de la direction territoriale et de signer, en mon nom, toute pièce relative à l'exercice de la compétence en matière de ressources humaines.

Article 2 :

Délégation est donnée à l'agent visé ci-dessous, dans la limite de ses attributions :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général,
- Mme Florence DERUMIGNY, ingénieur des travaux publics de l'État, secrétaire générale adjointe
- M. Éric ROLLAND, chef du pôle personnel

à l'effet d'exercer toute autorité sur le personnel relevant de sa responsabilité et de signer, en mon nom, tous les actes suivants concernant l'ensemble du personnel relevant de la direction territoriale :

- les actes relatifs aux déplacements professionnels du personnel, y compris les ordres de mission en métropole et en dehors du territoire national, ainsi que les autorisations d'utilisation de véhicule de service
- les décisions relatives aux autorisations d'absence et de congés, notamment :
 - * congés annuels et administratifs,
 - * congés bonifiés,
 - * congés de maternité et de paternité,
 - * congés d'adoption,
 - * congés de solidarité familiale,
 - * congés de présence parentale,
 - * congés de formation professionnelle,
 - * congés de validation des acquis de l'expérience et de bilan de compétences,
 - * congés de formation syndicale
 - * congés pour siéger en qualité de représentant d'une association ou d'une mutuelle dans une instance instituée auprès d'une autorité de l'Etat ou d'une collectivité territoriale,
 - * congés pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire des fédérations et associations sportives ou de plein air légalement constituées destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement des cadres et animateurs,

* congés de maladie, de longue maladie, de longue durée, pour accident de service ou maladie professionnelle, la reprise de fonctions à l'issue d'un congé de longue maladie ou de longue durée, la reprise à temps partiel thérapeutique.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux responsables et à leurs adjoints respectifs, dont les noms sont indiqués en annexe I, à l'effet d'exercer toute autorité sur le personnel relevant de leur responsabilité et de signer, en mon nom, tous les actes suivants :

- les ordres de mission en direction territoriale Bassin de la Seine (DTBS) dans le cadre de déplacement professionnel du personnel,
- les décisions relatives aux autorisations d'absence et de congés, visées ci-dessous :
 - * congés annuels et administratifs,
 - * congés de formation professionnelle,
 - * congés de formation syndicale,
 - * congés de maladie, pour accident de service ou maladie professionnelle,
 - * autorisations spéciales d'absence, hors celles pour l'exercice du droit syndical dans la fonction publique et celles en vue de la préparation des examens et concours administratifs
- les décisions relatives aux aménagements et facilités d'horaire, à la gestion des jours de réduction du temps de travail, visées ci-dessous :
 - * l'organisation du travail des agents placés sous leur responsabilité, dans le respect des garanties minimales et des dérogations autorisées,
 - * les astreintes des agents placés sous leur responsabilité,
 - * la fixation des jours de repos et des jours de réduction du temps de travail, selon la modalité fixée par le règlement intérieur de la direction territoriale bassin de la Seine.

Article 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 4, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Alain MONTEIL, Directeur Territorial Bassin de la Seine. La décision sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Article 5 :

La présente délégation abroge et remplace, à compter de sa publication officielle, la précédente délégation.

Article 6 :

Le secrétaire général de la Direction Territoriale Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies Navigables de France.

Fait à Paris, le 21 juin 2013

**Pour le Directeur Général de Voies Navigables de
France et par délégation,
Le Directeur Territorial Bassin de la Seine,**

Signé

Alain MONTEIL

ANNEXE I

DIRECTION

M. Rémy PIEDVACHE

Responsable de la mission « Qualité Sécurité
Management »

Mme Corinne SPINER

Responsable de la communication

SECRETARIAT GENERAL

M. Eric ROLLAND

Chef du Pôle personnel

Mme Sylvie CHEVALLIER

Chef du bureau du personnel

Mme Laurence MURZEAU

Chef du Bureau de la formation et des concours

M. Jean-Marc RIGAUD

Chef du bureau de la comptabilité centrale

Mme Laurence LABOUTE

Adjointe au chef du bureau de la comptabilité
centrale

M. Thierry LEBRETON

Chef du bureau des moyens généraux et du parc automobile

M. Frédéric LE PENNUISIC

Chef du bureau techniques réseaux et applications
informatiques

M. Christophe VOISIN

Adjoint au chef du bureau techniques réseaux et applications informatiques

Mme Catherine GUIHAL-JACQUOT

Chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux

M. Lionel BRISSON

Chef du bureau de la commande publique

Mme Samira MESSAOUDIA

Chef du bureau du logement des agents

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Stanislas DE ROMEMONT

Chef du service gestion de la voie d'eau

Mme Sarah SANANES

Chef de la subdivision politique technique

M. Thierry VERDIER

Adjoint au chef de la subdivision bathymétrie et signalisation

M. Thierry BIAIS

Chef de la mission de la gestion du trafic et relation avec les usagers

M. Nicolas LE BAIL

Chargé de mission S.I.G et Environnement

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

M. Hugues LACOURT M. Eric VACHET	Chef du service techniques de la voie d'eau Adjoint au chef du Service Techniques de la voie d'eau
M. Éric SIMON	Chef du bureau administratif
Mme Émilie LEMAIRE	Chef de la subdivision études et grands travaux 1
M. Jean PLATEAU	Chef de la subdivision études et grands travaux 2
Mme Anaïs LUQUEDEY	Chef de la subdivision études et grands travaux 3
M. Guillaume MAILFERT	Chef de la subdivision études et grands travaux 4
Mme Delphine ROTHLSBERGER	Chargée de mission auprès du chef du service techniques de la voie d'eau

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET	Chef du service du développement et des affaires domaniales
M. Antoine VALLEE	Chef du pôle gestion
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau du domaine public fluvial
Bertrand NEVEUX	Chef du pôle développement
M. Sylvain DUQUENNE	Responsable du centre de gestion du transport fluvial de St Quentin
Mme Béatrice BLEUET	Responsable du bureau des aides

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

M. Georges BORRAS M. Claude STREITH	Chef de l'arrondissement Boucles de la Seine Adjoint au chef de l'arrondissement Boucles de la Seine
Mme Nicole SCHWINTÉ	Chef du pôle administratif par intérim
M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD	Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL Mme Marlène LEROY	Chef de la subdivision de Pontoise Adjointe au chef de la subdivision de Pontoise
M. Rémi CORGET M. Marc LABROUSSE	Chef de la subdivision d'Amfreville Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville
M. PICHON Nicolas M. CASSARD Jacques	Chef de la subdivision de Nantes-Loire Adjoint au chef de la subdivision Nantes-Loire

M. Guillaume ANDRE

Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures

M. Olivier SIGAULT

M. Romain LAVIE

Chef de la subdivision ingénierie et signalisation
Adjoint au chef de la subdivision ingénierie et signalisation

Mme Marina LABEYLIE

Mme Gaëlle GAMBLIN

Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau
Adjointe au chef de l'agence de Développement des Boucles de la Seine

M. Bertrand BILLET

Chef du pôle affaires domaniales

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Jérôme WEYD

M. Frédéric ARNOLD

Chef de l'arrondissement Seine-Amont
Adjoint au chef de l'arrondissement Seine-Amont

M. Ronan ROUÉ

M. Olivier MONFORT

M. Gilles GUILLERMIN

Chef de la subdivision de Joinville
Adjoint au chef la subdivision de Joinville
Adjoint au chef la subdivision de Joinville

M. Rémy IMBERT

M. Guy ANDRIOT

Chef de la subdivision de Paris
Adjoint au chef la subdivision de Paris

M. Frédéric GRENOT

M. Thierry PICOT

M. Frédéric SANNIE

Chef de la subdivision de Melun
Adjoint au chef de la subdivision de Melun
Adjoint au chef de la subdivision de Melun

M. Pascal FAVIER

M. Frédéric FAVEERS

M. Jean SERRIER

Chef de la subdivision de Sens par intérim
Adjoint au chef de la subdivision de Sens
Adjoint au chef de la subdivision de Sens

M. Pascal FAVIER

M. Patrick FENOLL

Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Rémi IMBERT

Chef de la subdivision de Meaux par intérim

M. Denis SIBERIL

Chef du bureau administratif

Mme Vanessa MINARD

Chef de la subdivision politiques techniques

M. Guillaume TOLLIS

M. Stéphane HUET

Chef du bureau études et travaux
Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Yves BRYGO

M. Fabrice DALY

Chef de l'arrondissement Picardie
Adjoint au chef de l'arrondissement Picardie

M. Philippe MOREL

Chef du bureau administratif

M. Brice MORICEAU

M. Jean-Philippe GRANDIN

Chef de la subdivision de Compiègne
Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Michel PUJADAS
Mme Sylvie DELBASSE

M. Didier DEBRABANT
Mme Marie-Thérèse VERON

Mme BOYER Brigitte
M. Yannick LAISIS

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef de la subdivision de Péronne
Adjointe au chef de la subdivision de Péronne

Chef de la subdivision de Saint-Quentin
Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin

Chef du bureau études techniques
Adjoint au chef du bureau études techniques

Chef du bureau Programmation et Exploitation

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Michel GOMMEAUX
Mme Martine DELOZANNE

Mme Corinne BIETH
M. Michel CARDOT

Mme Virginie HONNONS
M. Thierry GIVRY

M. Laurent HERMIER
M. Vincent TRITON

M. Éric ZUCCARI
M. François-Xavier PAYER

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef de l'arrondissement Champagne
Responsable du bureau administratif

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne
Adjoint au chef de la subdivision de
Châlons-en-Champagne

Chef de la subdivision de Château-Thierry
Contrôleur de Mont-Saint-Père

Chef de la subdivision de Rethel
Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

Chef de la subdivision technique
Adjoint au chef de la subdivision technique

Chef du pôle domaine-développement



**DÉCISION PORTANT
DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

Le Directeur Territorial Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

Vu le code des transports,

Vu le code des marchés publics,

Vu la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n°60-1441 du 26 décembre 1960 modifié notamment par le décret n° 2012-1722 du 9 mai 2012 portant statut de Voies navigables de France,

Vu le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

Vu le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

Vu le décret du 16 février 2012 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté ministériel du 15 avril 2013 nommant M. Alain MONTEIL, directeur territorial Bassin de la Seine,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 28 février 2013 portant modification de la délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du directeur général de Voies navigables de France aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France,

Vu la décision du 15 avril 2013 modifiant la décision portant désignation des directeurs des services territoriaux et des ordonnateurs (DT Bassin de la Seine),

Sur proposition du secrétaire général de la Direction territoriale Bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint et directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau,

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quelqu'en soit le montant ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quelqu'en soit le montant ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 2 :

Délégation est donnée aux responsables ci-dessous, ainsi qu'aux chefs d'arrondissement, chefs de service et à leurs adjoints respectifs, et à certains agents visés en annexe I :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général,
- Mme Florence DERUMIGNY; ingénieur des travaux publics de l'État, secrétaire générale adjointe

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs des subdivisions et des bureaux ainsi qu'à leurs adjoints, dont les noms sont indiqués en annexe II, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 20 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et sous le contrôle hiérarchique des chefs de subdivision ou de leurs adjoints, aux agents, dont les noms sont indiqués en annexe III, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout bon de commande de moins de 4 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux article 3 et 4, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Alain MONTEIL, Directeur Territorial Bassin de la Seine. La décision sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Article 6 :

La présente délégation abroge et remplace, à compter de sa publication officielle, la précédente délégation.

Article 7 :

Le secrétaire général de la Direction Territoriale Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies Navigables de France.

Fait à Paris, le 21 juin 2013

**Pour le Directeur Général de Voies Navigables de
France et par délégation,
Le Directeur Territorial Bassin de la Seine,**

Signé

Alain MONTEIL

ANNEXE I

DIRECTION

M. Rémy PIEDVACHE	Responsable de la mission « Qualité Sécurité Management »
-------------------	---

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Stanislas DE ROMEMONT	Chef du service gestion de la voie d'eau
--------------------------	--

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

M. Hugues LACOURT	Chef du service techniques de la voie d'eau
M. Eric VACHET	Adjoint au chef du Service Techniques de la voie d'eau

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET	Chef du service du développement et des affaires domaniales
-----------------	---

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

M. Georges BORRAS	Chef de l'arrondissement Boucles de la Seine
M. Claude STREITH	Adjoint au chef de l'arrondissement Boucles de la Seine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Jérôme WEYD	Chef de l'arrondissement Seine-Amont
M. Frédéric ARNOLD	Adjoint au chef de l'arrondissement Seine-Amont

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Yves BRYGO	Chef de l'arrondissement Picardie
M. Fabrice DALY	Adjoint au chef de l'arrondissement Picardie

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Michel GOMMEAUX	Chef de l'arrondissement Champagne
Mme Martine DELOZANNE	Responsable du bureau administratif

ANNEXE II

DIRECTION

Mme Corinne SPINER

Responsable de la communication

SECRETARIAT GENERAL

M. Eric ROLLAND

Chef du Pôle personnel

Mme Laurence MURZEAU

Chef du Bureau de la formation et des concours

M. Thierry LEBRETON

Chef du bureau des moyens généraux et du parc automobile

M. Frédéric LE PENNUISIC

Chef du bureau techniques réseaux et applications informatiques

M. Christophe VOISIN

Adjoint au chef du bureau techniques réseaux et applications informatiques

Mme Catherine GUIHAL-JACQUOT

Chef du bureau des affaires juridiques et du contentieux

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Sarah SANANES

Chef de la subdivision politique technique

M. Thierry VERDIER

Adjoint au chef de la subdivision bathymétrie et signalisation

M. Thierry BIAIS

Chef de la mission de la gestion du trafic et relation avec les usagers

M. Nicolas LE BAIL

Chargé de mission S.I.G et Environnement

M. Hervé BILOT

Chargé de mission exploitation des voies navigables

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

M. Éric SIMON

Chef du bureau administratif

Mme Émilie LEMAIRE

Chef de la subdivision études et grands travaux 1

M. Jean PLATEAU

Chef de la subdivision études et grands travaux 2

Mme Anaïs LUQUEDEY

Chef de la subdivision études et grands travaux 3

M. Guillaume MAILFERT

Chef de la subdivision études et grands travaux 4

Mme Delphine ROTHISBERGER

Chargée de mission auprès du chef du service techniques de la voie d'eau

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Antoine VALLEE	Chef du pôle gestion
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau du domaine public fluvial
M. Bertrand NEVEUX	Chef du pôle développement

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Mme Nicole SCHWINTÉ	Chef du pôle administratif par intérim
M. Manuel MARTINEZ	Chef de la subdivision de Suresnes
M. Serge COYARD	Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL	Chef de la subdivision de Pontoise
Mme Marlène LEROY	Adjointe au chef de la subdivision de Pontoise
M. Rémi CORGET	Chef de la subdivision d'Amfreville
M. Marc LABROUSSE	Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville
M. PICHON Nicolas	Chef de la subdivision de Nantes-Loire
M. CASSARD Jacques	Adjoint au chef de la subdivision Nantes-Loire
M. Guillaume ANDRE	Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures
M. Olivier SIGAULT	Chef de la subdivision ingénierie et signalisation
M. Romain LAVIE	Adjoint au chef de la subdivision ingénierie et signalisation
Mme Marina LABEYLIE	Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau
Mme Gaëlle GAMBLIN	Adjointe au chef de l'agence de Développement des Boucles de la Seine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Ronan ROUÉ	Chef de la subdivision de Joinville
M. Olivier MONFORT	Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Gilles GUILLERMIN	Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Rémy IMBERT	Chef de la subdivision de Paris
M. Guy ANDRIOT	Adjoint au chef la subdivision de Paris
M. Frédéric GRENOT	Chef de la subdivision de Melun
M. Thierry PICOT	Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Frédéric SANNIE	Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Pascal FAVIER	Chef de la subdivision de Sens par intérim
M. Frédéric FAVEERS	Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Jean SERRIER	Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Pascal FAVIER	Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Patrick FENOLL	Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Rémi IMBERT
M. Alain BERLIERE

M. Denis SIBERIL

Mme Vanessa MINARD

M. Guillaume TOLLIS
M. Stéphane HUET

Chef de la subdivision de Meaux par intérim
Adjoint au chef de la subdivision de Meaux

Chef du bureau administratif

Chef de la subdivision politiques techniques

Chef du bureau études et travaux
Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe MOREL

M. Brice MORICEAU
M. Jean-Philippe GRANDIN

M. Jean-Michel PUJADAS
Mme Sylvie DELBASSE

M. Didier DEBRABANT
Mme Marie-Thérèse VERON

Mme BOYER Brigitte
M. Yannick LAISIS

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef du bureau administratif

Chef de la subdivision de Compiègne
Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

Chef de la subdivision de Péronne
Adjointe au chef de la subdivision de Péronne

Chef de la subdivision de Saint-Quentin
Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin

Chef du bureau études techniques
Adjoint au chef du bureau études techniques

Chef du bureau Programmation et Exploitation

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Corinne BIETH
M. Michel CARDOT

Mme Virginie HONNONS
M. Thierry GIVRY

M. Laurent HERMIER
M. Vincent TRITON

M. Éric ZUCCARI
M. François-Xavier PAYER

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne
Adjoint au chef de la subdivision de
Châlons-en- Champagne

Chef de la subdivision de Château-Thierry
Contrôleur de Mont-Saint-Père

Chef de la subdivision de Rethel
Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

Chef de la subdivision technique
Adjoint au chef de la subdivision technique

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

M. Paul BEGIN
M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND
Hydrographe de la vedette PICARDIE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Sylvain DUQUENNE

Responsable du centre de gestion du transport
fluvial à Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Pôle administratif

M. Slimane TLEMSANI

Responsable du magasin

Unité gestion technique des infrastructures :

M. Philippe GRU
M. Pascal TREHOUT

Adjoint automatisme
Responsable des pontons

Subdivision de Suresnes :

M. Laurent NIQUET
M. François DROIN

Responsable de l'unité exploitation des ouvrages
Adjoint au responsable de l'unité exploitation des
ouvrages

Subdivision de Pontoise :

M. Laurent PRIGENT
M. Michel CARRIERE

Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages
Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages

Subdivision de Nantes Atlantique :

M. GONCALVES Johnny

Contrôleur en charge de l'exploitation

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

Mme Rachel BAUMGARTNER
M. Hervé WILMORT

Responsable secteur Seine
Responsable secteur Marne

Subdivision de Melun

M. Jean-Louis GUILHAS
M. Oswald DECLOMESNIL

Responsable secteur aval exploitation
Responsable maintenance secteur aval

Subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Richard MARCHAL
M. Dominique NOLIN

Responsable ateliers
Responsable secteur Circonscription Bray

Subdivision de Sens

M. Julien ARCHAMBAULT
M. Christian LAFOLLY

Chargé d'études, d'opérations et
surveillance de travaux
Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Wilfried REMUS

Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Franck CHARTIER
M. Hervé WILMORT

Responsable du secteur amont
Responsable du secteur aval par intérim

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER
M. Henri GIBOUT
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études
Responsable des ateliers
Responsable de la circonscription de Soissons

Subdivision de Péronne :

M. Laurent DUFOSSÉ
M. Philippe KUC

Contrôleur
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET

Responsable des ateliers

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

Subdivision de Rethel :

Mme Angélique GADOUIN
M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation
Responsable de la circonscription de Bourg et Comin

Subdivision de Château-Thierry :

M. Emmanuel CHOISY

M. Jean-Claude POULET
M. Eric LE GUENNEC

Adjoint du responsable de la circonscription de
Damery
Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay
Responsable du canton d'Epernay

Subdivision de Châlons-en-Champagne :

M. Mickaël DANA

M. Thierry RIVIER
M. Laurent DAMPEYROU

Responsable de la circonscription de Condé sur
Marne
Responsable du secteur de Châlons
Contrôleur

Subdivision Technique :

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire Antenne de Bourg et Comin